



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2026

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 18h, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN, Président du CIAS.

**Membres présents : 14**

ARBAULT Edith, AZAM Martine, BALARAN Jean-Marc, BARTHAS Patricia, BLANQUET Margueritte, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, GARCIA Jean-Marie, HERNANDEZ Francine, KEDI Christelle, PLO Pascal, RATABOUL Gisèle (pouvoir de MANUEL Christian), SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamila), VEDEL Adeline.

**Membres excusés : 5**

BONFANTI Djamila (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), GRIMAUD Hélène, MANUEL Chistian (pouvoir à RATABOUL Gisèle), TAGLIAFERRI Rosanne, VALERY Béatrice.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	2
Membres présents	14	Voix délibératives	16

**Secrétaire de séance :**

BLANQUET Margueritte

**Numéro :**

01/06/2026-01

**OBJET : INSTALLATION DU PRESIDENT**

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 avril 2026, nommant Monsieur Jean-Marc BALARAN, Président de la Communauté de Communes Carmausin Ségala,

Le Président de l'EPCI étant de fait Président du CIAS,

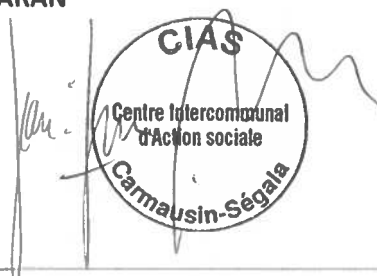
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECLARE** Monsieur Jean-Marc BALARAN installé dans ses fonctions de Président du CIAS,
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> juin 2026,

Le Président,  
Jean-Marc BALARAN

La secrétaire de séance,  
Margueritte BLANQUET



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026

ID : 081-200002285-20260601-20260601\_1-DE



*Acte certifié exécutoire compte tenu :*

- de sa transmission en Préfecture le*
- de sa publication le*